

DOCUMENT UNIQUE

EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Formation Initiale selon l'obligation légale du Code du Travail (Articles R. 4121-1 à 5)
Loi du 8 novembre 2002.

OBJECTIF PEDAGOGIQUE

Apporter une information adaptée relative à la mise en place du Document Unique au sein de l'entité : entreprise, collectivité territoriale. Une sensibilisation à l'analyse des risques et à la gestion du plan de prévention (plan d'action) mis en œuvre..

DUREE DE LA FORMATION

Formation initiale : 2 jours soit **14** heures.
Recyclage : 1 jour minimum soit 7 heures.

NOMBRE DE CANDIDATS

Jusqu'à 8 personnes maximum en inter.

PUBLIC CONCERNE

Gérant, Chargé de Sécurité, Responsable administratif, ACOMO, membres CHSCT/DP.
Toute personne sollicitée par sa direction pour travailler sur le document unique.

DATES PREVISIONNELLES

A définir. Planning à établir au moins un mois à l'avance.

LIEU DE LA FORMATION

Dans vos locaux afin d'avoir accès à vos données. Prévoir une visite physique.

HORAIRES

7h par jour. 8h-12h 14h-17h

MOYENS

Formateur habilité IPRP et CHSCT
Vidéoprojecteur et supports

RECYCLAGE

Recyclage annuel recommandé : 1 jour.

PROGRAMME RESUME

- I L'Entreprise
- II Les Enjeux de la Sécurité
- III Le Groupe Sécurité
- IV L'Instruction Sécurité
- V L'Evaluation des Risques Professionnels
- VI Plan d'actions
- VII Evolution et Suivi du Document Unique

VALIDATION DE LA FORMATION

Une attestation de formation aux Evaluations des risques professionnels sera délivrée aux candidats ayant participé activement à l'ensemble de la formation et faisant l'objet d'une évaluation continue favorable.

PROGRAMME DE FORMATION

1 - L'ENTREPRISE

1-1 Gestion Matérielle

- a) Locaux - Chantiers
- b) Machines Outils - Maintenance
- c) Ressources

1-2 Gestion des Ressources Humaines

- a) Direction - Salariés
- b) Compétences - Formations
- c) Indicateurs de Risques

2 - LES ENJEUX DE LA SECURITE

2-1 La Sécurité en Entreprise

- a) Les Obligations Légales
- b) La Veille Réglementaire

2-2 Les Enjeux

- a) Enjeux humains
- b) Enjeux économiques
- c) Enjeux juridiques
- d) Enjeux managériaux
- e) Enjeux d'image de marque

3 – LE GROUPE SECURITE

3-1 Constitution du Groupe Sécurité

- a) Le choix des membres
- b) Le volontariat

3-2 Objectifs

- a) Principe du Document Unique : l'Evaluation des Risques Professionnels (EvRP)
- b) Les Livrables

4 - L'INSTRUCTION SECURITE

4-1 Remise de l'Instruction Sécurité

- a) Principe de l'Instruction Sécurité
- b) Les Indicateurs de risque, base de l'EvRP

4-2 Mode opératoire

- a) Réunions du Groupe Sécurité
- b) Création des Unités de Travail (UT)

5 – L’EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

5-1 Les Unités de Travail

- a) Description des UT
- b) Fiches poste et de compétences

5-2 L’Evaluation des Risques Professionnels

- a) Evaluation de la probabilité par UT
- b) Evaluation de la gravité par UT
- c) Cotation du risque par UT

5-3 Synthèse des EvRP : Document Unique

- a) Homogénéité des UT
- b) Synthèse des EvRP par UT
- c) Analyse et commentaires du Document Unique

6 - PLAN D’ACTIONS

6-1 Les différents types d’actions

- a) Actions sur les infrastructures
- b) Actions sur les salariés

6-2 Priorité des actions

- a) Qui fait quoi ?
- b) Quand et Comment ?

6-2 Formations

- a) Réglementation de conduites : CACES et autorisation interne
- b) Habilitations
- c) Prévention – Sécurité – Secourisme

7 – EVOLUTION ET SUIVI DU DOCUMENT UNIQUE

7-1 Suivi et mise en place du plan d’actions

7-2 Evolution annuelle du Document Unique